

Madame Dominique FORET est ici présente.

Monsieur Jackie FORET est ici présent.

Madame Christine FORET est ici présente.

La Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI est ici représentée par Rémy MORONI agissant en tant que directeur général de ladite Société et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des statuts.

### VENTE

Par les présentes, LE VENDEUR s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit, vend à L'ACQUEREUR qui accepte, les biens dont la désignation suit :

### DESIGNATION

Un immeuble non bâti situé à ISLE SUR MARNE (Marne) et MONCETZ L'ABBAYE (Marne) LE CHEMIN DE MATIGNICOURT, figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sur la commune de ISLE SUR MARNE					
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Contenance		
			ha	a	ca
ZE	10	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT		96	00
ZE	11	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT	8	91	20
ZE	12	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT	14	98	00
ZC	5	LES GROSSES TERRES	2	03	50
ZC	6	LES GROSSES TERRES	8	10	40
ZC	15	LE PRIEURE	8	16	00
Contenance totale			43	15	10

Sur la commune de MONCETZ L ABBAYE					
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Contenance		
			ha	a	ca
ZB	12	LE POMMEROT		91	40

Ledit immeuble consistant en : Terres à grève

### BORNAGE

Pour l'application de l'article L 111-5-3 du Code de l'urbanisme, LE VENDEUR déclare que le descriptif du terrain objet des présentes ne résulte pas d'un bornage.

EF CF A) F I M D

D'AUTRE PART

**PRESENCE – REPRESENTATION**

Monsieur Jackie FORET est ici présent.

La Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI est ici représentée par Rémy MORONI agissant en tant que directeur général de ladite Société et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des statuts.

**ECHANGE**

Par les présentes, Monsieur Jackie FORET en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires et de droit en pareille matière cède à titre d'échange à son 'co-échangiste' qui accepte, les biens ou droits immobiliers lui appartenant et ci-après désignés.

En contre échange la Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires et de droit en pareille matière cède à titre d'échange à son 'co-échangiste' qui accepte, les biens ou droits immobiliers lui appartenant et ci-après désignés.

Lesquels ont exposé et fait ce qui suit:

**EXPOSE**

**I- Monsieur Jackie FORET est propriétaire de :**

**Désignation**

Sur les communes de ISLE SUR MARNE (Marne) et MONCETZ L'ABBAYE (Marne)

un ensemble de parcelles de terre

Cadastré(e) sous les références suivantes :

Sur la commune de ISLE SUR MARNE						
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZC	7	LES GROSSES TERRES	terre	9	59	80
ZC	14	LE PRIEURE	terre	10	26	60
ZE	9	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT	terre		82	10
Contenance totale				20	68	50

Sur la commune de MONCETZ L ABBAYE						
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZB	13	LE POMMEROT	terre	5	37	60

Publié et enregistré le 27/03/2008 à la conservation des hypothèques de CHALONS EN CHAMPAGNE 2ème BUREAU  
Volume : 2008P Numéro : 898

Droits : 70 061,00

Détails des droits :

Base : 1 376 440,00 Taux : 3,60 Montant droit : 49 552,00

Base : 49 552,00 Taux : 2,50 Montant droit : 1 239,00

Base : 1 376 440,00 Taux : 1,20 Montant droit : 16 517,00

Base : 1 376 440,00 Taux : 0,20 Montant droit : 2 753,00

Salaires : 1 376,00

Total : 71 437,00

Reçu : SOIXANTE ET ONZE MILLE QUATRE CENT TRENTE SEPT EUROS

Le conservateur des hypothèques,

Michel DOUAY

Vente de terrain  
FORET CTS/MORONI SA  
du 19 mars 2008

L'AN DEUX MILLE HUIT  
Le DIX NEUF MARS

Maître Jean-Loup DEPAQUY, membre d'une Société Civile Professionnelle dénommée 'Jean-Loup DEPAQUY et Philippe LEPAGE Notaires associés' titulaire d'un office notarial ayant son siège à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 Rue Aristide Briand, soussigné.

A RECU le présent acte authentique à la requête des parties ci-après identifiées, contenant : VENTE DE TERRAIN

### IDENTIFICATION DES PARTIES

#### Vendeur

Madame Eliane Marie Ernestine GERARD, propriétaire, veuve, non remariée, de Monsieur Guy FORET, demeurant à VITRY LE FRANCOIS (Marne) 35 rue des Beaux Anges.

Née à NEUVILLE SOUS ARZILLIERES (Marne) le 9 mars 1933.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Madame Dominique Marie FORET, assistante maternelle, épouse de Monsieur Jean-Marc ARMAND demeurant à ISLE SUR MARNE (Marne) Grande rue.

Née à VITRY LE FRANCOIS (Marne) le 5 janvier 1957.

EF CF FD FS pm D

Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de LARZICOURT (Marne) le 8 mai 1976.

Ledit régime non modifié.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Jackie Michel FORET, agriculteur, demeurant à ISLE SUR MARNE (Marne) CIDEX 32 Grande rue, divorcé, non remarié, de Madame Annie WENGORZEWSKI suivant jugement du Tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) en date du 9 juin 1998.

Né à THIEBLEMONT FAREMONT (Marne) le 25 mai 1958.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Madame Christine Eliane FORET, ouvrière en environnement, demeurant à VITRY LE FRANCOIS (Marne) 35 rue des Beaux Anges, divorcée, non remariée, de Monsieur André DANDOIT suivant jugement du Tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) en date du 3 avril 2001.

Née à THIEBLEMONT FAREMONT (Marne) le 11 juin 1960.

Etant ici précisé que :

Madame est divorcée en premières noces de Monsieur André DANDOIT.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Ci-après dénommés 'LE VENDEUR', agissant solidairement entre eux.

#### Acquéreur

La Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI, Société Anonyme au capital de 4.500.000,00 € ayant son siège social à SAINT LEONARD (Marne) 1 Bis Boulevard du Val de Vesle - Zone Industrielle Sud- Est identifiée sous le numéro SIREN 335 880 068 RCS REIMS

Ci-après dénommée 'L'ACQUEREUR'.

### **PRESENCE – REPRESENTATION**

Madame Eliane GERARD est ici présente.

Madame Dominique FORET est ici présente.  
 Monsieur Jackie FORET est ici présent.  
 Madame Christine FORET est ici présente.

La Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI est ici représentée par Rémy MORONI agissant en tant que directeur général de ladite Société et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des statuts.

### VENTE

Par les présentes, LE VENDEUR s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit, vend à L'ACQUEREUR qui accepte, les biens dont la désignation suit :

### DESIGNATION

Un immeuble non bâti situé à ISLE SUR MARNE (Marne) et MONCETZ L'ABBAYE (Marne) LE CHEMIN DE MATIGNICOURT, figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sur la commune de ISLE SUR MARNE					
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Contenance		
			ha	a	ca
ZE	10	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT		96	00
ZE	11	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT	8	91	20
ZE	12	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT	14	98	00
ZC	5	LES GROSSES TERRES	2	03	50
ZC	6	LES GROSSES TERRES	8	10	40
ZC	15	LE PRIEURE	8	16	00
Contenance totale			43	15	10

Sur la commune de MONCETZ L ABBAYE					
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Contenance		
			ha	a	ca
ZB	12	LE POMMEROT		91	40

Ledit immeuble consistant en : Terres à grève

### BORNAGE

Pour l'application de l'article L 111-5-3 du Code de l'urbanisme, LE VENDEUR déclare que le descriptif du terrain objet des présentes ne résulte pas d'un bornage.

EF CF A) F I M D

AFF 289

**COPIE AUTHENTIQUE**

12 AVRIL 2008

ECHANGE

Entre

Monsieur Jackie FORET

Et l'ENTREPRISE CHARLES MORONI

2008 D N° 1700 Volume : 2008 P N° 1209  
 Publié et enregistré le 02/05/2008 à la conservation des hypothèques de  
 CHALONS-EN-CHAMP. 2E BUREAU  
 Droits : 36.786,00 EUR  
 Salaires : 791,00 EUR  
 TOTAL : 37.577,00 EUR  
 Le Conservateur des Hypothèques,  
 Michel DOUAY

Recu : Trente-sept mille cinq cent  
 soixante-dix-sept Euros



L'AN DEUX MILLE HUIT  
 Le DOUZE AVRIL

Maître Jean-Loup DEPAQUY, membre d'une Société Civile Professionnelle dénommée 'Jean-Loup DEPAQUY et Philippe LEPAGE Notaires associés' titulaire d'un office notarial ayant son siège à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 Rue Aristide Briand, soussigné.

A RECU le présent acte authentique à la requête des parties ci-après identifiées, contenant : ECHANGE

### **IDENTIFICATION DES PARTIES**

Monsieur Jackie Michel FORET, agriculteur, demeurant à ISLE SUR MARNE (Marne) CIDEX 32 Grande rue, divorcé, non remarié, de Madame Annie WENGORZEWSKI suivant jugement du Tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) en date du 9 juin 1998.

Né à THIEBLEMONT FAREMONT (Marne) le 25 mai 1958.

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

D'UNE PART

La Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI, Société Anonyme au capital de 4.500.000,00 € ayant son siège social à SAINT LEONARD (Marne) 1 Bis Boulevard du Val de Vesle - Zone Industrielle Sud- Est identifiée sous le numéro SIREN 335 880 068 RCS REIMS

FS 





D'AUTRE PART

**PRESENCE – REPRESENTATION**

Monsieur Jackie FORET est ici présent.

La Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI est ici représentée par Rémy MORONI agissant en tant que directeur général de ladite Société et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes en vertu des statuts.

**ECHANGE**

Par les présentes, Monsieur Jackie FORET en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires et de droit en pareille matière cède à titre d'échange à son 'co-échangiste' qui accepte, les biens ou droits immobiliers lui appartenant et ci-après désignés.

En contre échange la Société dénommée ENTREPRISE CHARLES MORONI en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires et de droit en pareille matière cède à titre d'échange à son 'co-échangiste' qui accepte, les biens ou droits immobiliers lui appartenant et ci-après désignés.

Lesquels ont exposé et fait ce qui suit:

**EXPOSE**

**I- Monsieur Jackie FORET est propriétaire de :**

**Désignation**

Sur les communes de ISLE SUR MARNE (Marne) et MONCETZ L'ABBAYE (Marne)

un ensemble de parcelles de terre

Cadastré(e) sous les références suivantes :

Sur la commune de ISLE SUR MARNE						
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZC	7	LES GROSSES TERRES	terre	9	59	80
ZC	14	LE PRIEURE	terre	10	26	60
ZE	9	LE CHEMIN DE MATIGNICOURT	terre		82	10
Contenance totale				20	68	50

Sur la commune de MONCETZ L ABBAYE						
Sect.	Numéro	Lieu-dit	Nature	Contenance		
				ha	a	ca
ZB	13	LE POMMEROT	terre	5	37	60